

L'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

N°1 - Avril-Mai 2001

EDITO

A nouvelle mandature et nouveaux Conseillers, nouvelle forme d'informations.

Les premières lignes de cet éditto seront pour remercier les Ecuelloises et les Ecuellois qui nous ont accordé leur confiance, mais que tous nos concitoyens sachent que ce Conseil est celui de Tous, sans distinction.

Ce numéro 1 de "l'Ecuellois" est "expérimental". Il a vocation de vous informer, d'une manière simple, rapide et concise. La formule changera peut être sur la forme, mais pas sur le fond.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ce premier numéro, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, elles seront étudiées par la commission "Communication et Information".

A bientôt

Jacques MARECHAL

Maire d'Ecuelles

Travaux sur réseau eau de la Vanne

La SAGEP (Société d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Paris) entreprend la rénovation de son réseau de distribution en eau de la capitale et l'équipe d'un réseau de surveillance interne.

Des travaux sont en cours à côté du supermarché "Champion" de part et d'autre de la RD218.

Il est prévu que les travaux de remplacement des conduites sous la chaussée soient effectués entre le 17/04 et le 13/05.

La RD 218 sera donc coupée momentanément durant cette période. Un

circuit de contournement sera mis en place par la DDE.

ATTENTION : les arrêts de bus situés au "Petit Jardin" seront transférés, durant les travaux, en face du magasin "Big Mat", avenue de Sens.

Nota : La société effectuant les travaux a entreposé ses locaux d'hébergement et ses matériels sur le parking en face du groupe scolaire de Ravanne. Ces structures préfabriquées ne sont pas les nouvelles classes, comme on a pu l'entendre...!

Chantier RD218

Le chantier concernant les travaux de réfection de la RD 218 entre l'entrée de la résidence de Ravanne et le Faubourg débutera prochainement au 2^{ème} semestre.

Il consistera à reprendre la chaussée en renforçant sa structure, à reprendre l'étanchéité du pont passant sur l'Orvanne, à enfouir les réseaux et enfin à déplacer sur le trottoir le poste de refoulement d'eaux usées (actuellement sous la route à proximité de "Champion").

La RD 218 sera coupée à 2 ou 3 reprises selon la coordination des travaux :

- lors de réfection de la conduite d'eau du réseau de la SAGEP (4 semaines en avril/mai),
- lors du transfert sur le trottoir du poste de refoulement des eaux usées (mai 2001),
- lors de la réfection du pont sur l'Orvanne (3 semaines en août).

Des circuits de contournement seront mis en place par la DDE durant ces coupures. Ces circuits seront portés à la connaissance de la population dès qu'ils parviendront en mairie. Les trottoirs seront refaits et la mairie a demandé que soit étudiée la mise en place de bordures "chasse roues" dans le virage entre le pont sur l'Orvanne et l'entrée de la résidence de Ravanne afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Règles de financement : les travaux de voirie sont pris en charge par le Conseil Général ; les trottoirs et 60% des caniveaux et bordures de trottoirs sont à la charge de la commune.

Reprise du lotissement des Aulnes

L'Association du "Clos des Aulnes" a demandé la rétrocession de la voirie et des espaces assimilés dans le domaine communal.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 23 mars 2001, a accepté cette demande.

La procédure administrative (enquête publique) pour un tel rattachement va être engagée ; le classement dans le domaine public sera prononcé à l'issue de cette procédure.

Extension du Groupe scolaire de Ravanne

Ce projet prévoit la reconstruction de deux classes, la mise en conformité des locaux existants (changement de catégorie de l'école suite à cette extension), et la création d'une salle polyvalente qui sera dédiée à des activités socio-éducatives de type "Centre de Loisirs Sans Hébergement" (C.L.S.H.) et périscolaires.

La reconstruction de deux classes est motivée par la fermeture définitive de l'école du Centre et une ouverture de classe au Groupe scolaire de Ravanne.

Cette réalisation va débiter dès l'approbation du permis de construire et les retours des appels d'offre pour la réalisation des travaux (septembre 2001).

En accord avec les enseignants et les parents d'élèves, à la rentrée prochaine, la nouvelle classe s'ouvrira provisoirement durant les travaux dans la B.C.D. (bibliothèque scolaire). Cette salle (ancienne salle de classe) retrouvera sa vocation actuelle dès l'ouverture des nouveaux locaux (courant année scolaire 2001-2002).

Lors de sa séance du 23 mars 2001, le Conseil municipal, à l'unanimité, a adopté ce projet d'extension du groupe scolaire de Ravanne.

La commission "Urbanisme et Bâtiments communaux" s'est réunie pour présenter aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves l'extension envisagée.

Quelques rappels

Nuisances sonores

L'utilisation des engins à moteurs (tondeuses, tronçonneuses et autres) est réglementée par Arrêté du Maire.

Cette utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- le dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Les infractions aux dispositions du présent Arrêté seront sanctionnées par des procès verbaux.

Stationnement

Il est rappelé que le stationnement est réglementé sur le territoire de la commune. Le stationnement s'effectue :

- du 1^{er} au 15 : du côté impair
- du 16 au 31 du côté pair.

Cependant, à certains endroits, le stationnement est unilatéral et signalé par des panneaux de signalisation. Le stationnement sur les trottoirs est interdit.

Les Brèves

Enquête publique :

Date de l'enquête publique concernant l'exploitation de la carrière Piketty : du 04 avril au 05 mai en mairie. Un inspecteur enquêteur sera présent en mairie les 3, 10, 17 et 25 avril 2001.

DATES A RETENIR :

21 avril :

Comité des Fêtes : Bourses aux vêtements et aux livres, samedi de 9h00 à 18h00.

29 avril :

Journée des Déportés

Rendez-vous au monument aux Morts à 11h00 puis cérémonie à la stèle du Pimard à Dormelles à 11h45.

8 mai :

Anciens Combattants :

Commémoration de la fin de la guerre "39-45" ; dépôt de gerbes aux monuments aux morts, à 11h00.

L'Ecuellois

Conception : Commission "Information et Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL

Impression : Mairie

